cié, en termes particulièrement flatteurs, M. [illegible] de Naeyer de la confiance et du [illegible] avec lesquels il a présidé les débats, a exprimé le ferme espoir que les négociations conduites au gouvernement belge amèneront des résultats favorables, permettant la prochaine reprise des travaux.

La population de la Belgique. — La population du royaume s'élevait au 31 décembre écoulé au total de 6,586,593 individus, soit une augmentation de 90,707 sur 1896.

Ce total se répartit en 3,301,050 femmes et 3,285,543 hommes.

Le Brabant, province la plus peuplée, compte 1,240,739 habitants; la province la moins peuplée est le Luxembourg qui n'en compte que 218,062.

La ville la plus populeuse est Anvers dont le nombre d'habitants s'élève à 271,284.

Zoetenaey, dans l'arrondissement de Furnes, tient toujours la queue avec 24 habitants!

Quant au Brabant, Bruxelles compte 205,451 habitants; Anderlecht, 41,862; Etterbeek, [illegible]70, Forest, 7,563; Ixelles, 56,614; Jette, 8,345; Molenbeeq, 9,490; Laeken, 27,336; Molenbeek, 55,620; [illegible] Saint-Josse, 31,774; Schaerbeek, 63,172; [illegible] 16,363.

L'enquête en France sur la situation des ouvriers belges. — C'est à la fin du mois de juillet que M. Maenhaut, représentant agricole de l'arrondissement de Gand, et Eylenbosch, secrétaire de la Ligue démocratique belge, se rendront en France pour visiter sur leurs travaux les ouvriers belges qui vont faire des campagnes en France.

M. Van Eeschen, vicaire de la paroisse flamande de Paris, délégué par Mgr l'évêque de Gand, les accompagnera.

Ces messieurs se rendront spécialement dans les environs de Paris, d'Arras, d'Amiens, de Saint-Quentin et d'Orléans.

Ils visiteront les fermes afin de pouvoir faire une enquête aussi complète que possible sur les conditions tant matérielles que morales dans lesquelles travaillent nos compatriotes en France.

Le vin en Belgique. — La statistique du vin étranger consommé en Belgique depuis 1830 est assez suggestive.

De 1830 à 1840, nos pères ne consommaient annuellement que 77,253 hectolitres en moyenne.

Cette moyenne a successivement monté par période décennale à 82,000 hectolitres pour 1840-1850, puis à 104,222 (1850-1860), à 143,182 (1860-1870), à 202,953 (1870-1880), pour retomber à 197,347 (1880-1890) et remonter pour les sept dernières années à 253,700 hectolitres.

Nous buvons donc trois fois et demie de vin autant que nos pères, et cependant la population n'a augmenté que de 50 p. c. La consommation de vin par tête de Belge a donc plus que doublé.

Bruxelles. — *Le XIe Congrès eucharistique international.* — Du 13 au 17 juillet se tiendra à Bruxelles, le onzième Congrès international des œuvres eucharistiques, sous la présidence d'honneur de S. Eém. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, et la présidence effective de S. G. Mgr Doutreloux, évêque de Liége.

Des à présent d'éminents prélats, des évêques étrangers, et plusieurs brillants orateurs de la chaire et de la tribune se sont annoncés pour prendre part au Congrès et porter la parole dans les réunions ainsi que dans les cérémonies religieuses.

Bruges. — *Un enfant asphyxié.* — Notre correspondant de Bruges, le 24 juin. — Un pauvre malheur a eu lieu, jeudi soir, rue du Nid, près de la gare, en notre ville.

L'épouse D... s'était absentée quelques minutes pour faire une commission dans le voisinage. Quand elle rentra, elle fut surprise de ne plus voir son enfant et d'entendre des cris partant de la cour. Elle s'y rendit immédiatement.

Quelle ne fut pas sa stupeur en constatant que son enfant, une fillette de dix-neuf mois, était tombée dans la fosse d'aisance. A ses cris, des voisins accoururent immédiatement et retirèrent la bebe qui, malgré les soins les plus empressés d'un médecin, expirait au bout de quelques minutes.

Entretemps, la pauvre mère, folle de douleur, était tombée sans connaissance. Elle est alitée et l'on craint pour sa raison.

Ostende. — *Un don du roi à la ville.* — On annonce que S. M. Léopold a l'intention d'offrir prochainement à la ville d'Ostende, le chalet royale, que le collège transformerait en musée.

Notre Souverain aurait l'intention de faire bâtir sur les terrains North, dans la direction de Mariakerke, une nouvelle résidence. Et ce serait à ces projets que Sa Majesté aurait fait allusion, dimanche, en disant aux autorités: « Je suis un grand bâtisseur. J'ai encore des projets et je les réaliserai. »

Ostende. — *Un pêcheur que l'on croyait mort!* — Un pêcheur ostendais, nommé Lucas, parti depuis plus de vingt ans et que l'on croyait mort, est rentré jeudi à Ostende. Il a retrouvé sa femme mariée et mère de deux enfants. Le nouveau mari, capitaine d'une barque, est attendu pour vendredi.

Lucas est allé à Bruges soumettre le cas au procureur du roi.

Héronnes près d'Enghien. — *Noyé pendant une crise de nerfs.* — M. C.... de Héronnes-lez-Enghien, se promenait jeudi après-midi près d'une pièce d'eau quand il fut pris d'une crise nerveuse et tomba dans l'étang. On ne l'en retira qu'à l'état de cadavre.

Bourg-Léopold. — *Une scène de meurtre au camp de Beverloo.* — Un fectionnaire du Sé de ligne, ayant voulu faire respecter une consigne par des civils, trois de ces derniers attaquèrent le militaire à coups de revolver. Celui-ci fit feu à son tour. Au bruit des détonations, le soldat De Muynck du 7e de ligne accourut avec un caporal, mais en arrivant, il fut atteint d'une balle à la cuisse. La garde ne tarda pas à accourir et mit les agresseurs en fuite.

Un de ceux-ci a été arrêté; c'est un ancien soldat, repris de justice dangereux, sorti de prison depuis peu de jours. Au moment de son arrestation, il était porteur d'un revolver.

Coyghem. — *Une terrible chute dans l'église.* — Jeudi vers 5 heures du soir, un accident est arrivé en l'église de Coyghem.

Des ouvriers peintres de Gand étaient occupés à peindre le chœur, lorsqu'une planche de l'échafaudage s'est brisée et deux ouvriers ont été précipités sur le sol.

L'un d'eux est légèrement blessé, l'autre serait en danger de mort.

Dottignies. — *Un accident de voiture.* — Hier, vers sept heures du matin, M. Vandewaele, fermier à Dottignies, a été fortement blessé à la jambe gauche en chariant des briques. Ayant voulu tourner trop court avec [illegible] x, il a été pris entre son chariot et un saule.

Courtrai. — *La construction d'un nouvel Hôtel des Postes.* — Il ne reste plus que quelques maisons à exproprier pour être en mesure de commencer les travaux du nouvel hôtel des postes.

Plusieurs locataires ne se trouvant pas suffisamment indemnisés par les sommes qui leur avaient été proposées, ont refusé de quitter les immeubles qu'ils occupent.

En conséquence, des experts ont été chargés d'évaluer les dommages causés à ces commerçants par les expropriations et d'en dresser un rapport. Lorsque celui-ci sera connu, le jugement d'expropriation forcée sera rendu et les travaux pourront commencer immédiatement.

— *Tribunal de 1re instance.* — 1re chambre civile. — Le notaire Vansaceghem démis de ses fonctions. — Tous nos lecteurs se souviennent encore des poursuites correctionnelles qui furent faites contre le notaire Vansaceghem de Tieghem pour faux dans des actes publics.

La cour d'appel de Gand, devant laquelle pourvoi avait été interjeté, confirmait les trois années d'emprisonnement prononcés contre le prévenu par le tribunal de Courtrai.

M. le Procureur du Roi a requis devant le tribunal civil de Courtrai que le notaire Vansaceghem fût démis de ses fonctions.

L'affaire a été rapidement expédiée à l'audience de jeudi. M. le notaire Vansaceghem avait sans doute jugé inutile de se faire représenter aux débats, car aucun avoué ne comparaissait pour lui. Le jugement de demission a donc été prononcé par défaut. Le notaire Vansaceghem purge en ce moment sa peine d'emprisonnement.

Le tribunal était composé de M. Molitor, président; MM. les juges baron Béthune et de Haene, assesseurs. Le siège de M. le Procureur du Roi était occupé par M. le Substitut de Haerne.

Des poursuites semblables viendront devant le même tribunal, à la charge de M. le notaire de Roulers. Cette affaire a été remise à l'audience du jeudi 7 juillet.

Mouscron. — *L'affaire Vertriest et Vandersype.* — Samedi matin M. Pringiers, juge d'instruction à Courtrai, avait convoqué dans son cabinet trois témoins concernant cette affaire.

Une femme dont nous avons déjà parlé au sujet du vol de bijoux et d'argent commis chez Pierre Decopman, rue du Gaz, à Mouscron, a dit avoir vu, le soir du vol, deux individus coiffés de casquettes grises qui traversaient la cour de l'habitation de Decopman. Ceux-ci, en passant, l'avaient renversée contre un mur, ce qui l'empêcha de les reconnaître.

Un autre témoin, Mme Bourgois, cabaretière au café de la Monnaie, également à Mouscron, a déclaré que le même soir, Vandersype et Vertriest étaient venus chez elle prendre des consommations. Tous deux étaient coiffés de casquettes grises et se sont livrés à de copieuses libations.

Un troisième témoin a encore été interrogé, mais sa déposition n'a apporté aucune lumière à l'instruction.

Disons cependant que le foulard arraché par le fermier Sanancker, de Luingne, à son agresseur, lors de la tentative de meurtre dont il fut victime, a été formellement reconnu par le marchand qui l'avait vendu.

Ce dernier, qui habite rue de Tournai, à Courtrai, a déposé dans ce sens.

Vandersype et Vertriest persistent dans leurs dénégations. Ils sont toujours maintenus à la prison de Courtrai.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

CALENDRIER DES COURSES POUR 1898. — *Bicyclettes.* — 26 juin: championnat de vitesse amateur; 26: course de route de Valenciennes à Jérusalem; 26: courses du Pont-d'Ardres; 26: carrousel vélocipédique à Somain; 26: raliye-promenade à Lille. — 1er juillet: courses internationales à Arras. — 2 3: Bal d'Or, au Vélodrome de Roubaix. — 3: course de Hem (Somme); 3: carrousel de Fère.

4 juillet: Course de Calais, course au vélodrome. — 10: Inauguration et courses au vélodrome d'Albert (Somme). — 14: Paris-Beauvais (vétérans). — 17: Course Namur-Tuin (Belgique). — 14 août: Corso-fleuri à Thuin (Belg que); Courses de Liniers (Pas-de-Calais); Courses vélocipédiques à Yvres (Belgique). — 21: Paris-Cabourg; Course de Tourcoing-Bellune. — 4 septembre: Courses internationales à Arras. — 3 4: Paris-Royan. — 4: Carrousel vélocipédique à Thuin (Belgique).

Automobiles et motocycles. — 15 au 30 juin: Paris, Exposition d'automobiles. — 3 juillet: Course de motocycles à Spa; 3-14: Paris-Amsterdam.

Divers. — 26 juin: Régates de Roubaix; Paris, course pédestre de Marathon (40 kil. de Paris à Conflans par Versailles). — 2-3 juillet: Courses hippiques à Amiens. — 14: Criterium de la nation.

***

HALLUIN. — Grande fête vélocipédique internationale le 10 juillet 1898. 36356d

***

POUR DAME

La plus jolie, la plus avantageuse machine de dame est sans contredit la merveilleuse et célèbre **Columbia Hartford** avec le frein, garde-boue, garde-jupe, etc., pour le prix incroyable de 275 francs!! garantie. Voyez-là plutôt à l'étalage du magasin de M. Lempire, 16 ter, boulevard de Paris. On ne peut trouver rien de comparable nulle part.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE
		Roubaix, Samedi 25 juin.
2 heures soir	17° au-dessus	753 m/m Variable
5 heures soir	15° »	753 m/m »
9 heures soir	11° »	753 m/m »
		Dimanche 26 juin 1898.
Minuit	14° au-dessus	753 m/m Variable
1 heure matin	13° »	753 m/m »
2 heures »	13° »	753 m/m »

Paris. — Samedi 25 juin 1898. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Une profonde dépression s'est avancée rapidement sur le nord-ouest de l'Europe (Stornoway, 744 mm.); le baromètre s'est abaissé de 10 mm. sur l'Irlande et l'Ecosse, de 5 mm. en Bretagne. La pression est encore basse dans le nord-est du continent, tandis qu'elle dépasse 755 mm. dans le sud-ouest. Le vent est assez fort du sud-ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, du nord-ouest en Provence. Des pluies sont tombées sur les Iles-Britanniques et les pays du Centre.

En France, on a recueilli 5 mm. d'eau au Havre, 4 à Brest 2 à Besançon. La température s'est encore abaissée sur nos régions; elle a été, ce matin de 10° à Cherbourg, 14° à Paris, 24° Alger. — On notait 8° au mont Ventoux, 4° au puy de Dôme, 2° au pic du Midi. — En France, des averses sont probables dans le Nord et l'Ouest avec temps froid. — A Paris, hier (après-midi, nuageux. — Moyenne d'hier, 24 juin, 15·3, inférieure de 2·3 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 20·6; minimum de ce matin, 8·3. — Baromètre à sept heures du matin, 762 mm.; en baisse à midi.

SPORT PÉDESTRE

ROUBAIX. — Aujourd'hui, à sept heures du matin, commencera sur la place du Progrès la grande course pédestre organisée par les débitants du quartier. La course sera clôturée à cinq heures du soir.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — L'Union Fraternelle informe les amateurs que, pour l'entraînement des jeunes en vue du 14 juillet, elle organise les deux concours suivants: Dimanche 3 juillet, St-Just, chez M. Henri Samain, rue de Flandre, 3. Dimanche 10 juillet, Clermont, chez M. Olivier, rue de la Basse-Masure. A chacun de ces concours il y aura 400 francs prix d'honneur plus un régulateur offert gratuitement à la première série de deux pigeons non désignés. La mise est fixée à 4 fr. 50 dont un franc pour prix. Les pigeons d'honneur à 80 cent. pourront y participer.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Dimanche 26 juin, chez M. Florimond, au Trichon; on jouera un 2de à 3 pour 20 francs, contre la société, « Le Grand Fox-Terrier», établie chez M. Armand, rue du Collège. — Six chiens des plus renommés prendront part à ce tourneur. Mise au parc à 6 heures precises. Avis aux amateurs.

COMBATS DE COOS

ROUBAIX. — Pour rappel, c'est le dimanche 26 juin que le dernier concours de coqs aura lieu au Chariot des Zouaves, rue Pellart, 48; 20 sociétés les plus fortes des environs y prendront part. Mise au parc à 5 h. très précises et le tirage au sort à 4 heures 1/2. 3-6tld

CONCOURS DE PINSONS

MOUVAUX. — La société du Pinson Blanc, établie chez M. Lemble-Carton, rue de Roubaix, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle organise pour le dimanche 3 juillet prochain un grand concours de pinsons. 25 francs de prix en espèces. Le concours commencera à 4 heures. Mise 50 centimes.

TIR A L'ARC A LA PERCHE

TOURCOING. — Un tir à la perche organisé par la société les « Francs-Tireurs », chemin des Carliers, aura lieu le dimanche 10 juillet; 1,000 francs de prix.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du samedi 25 juin. — Madeleine Gievaert, rue Lacroix, cour Ryart, 3. — Pierre Bonte, rue des Longues-Haies, cour Dupureur, 7. — Gaston Fourmanoit, quai de Gare, 40. — Philomène Dubois, rue de Blanchemaille. — Victoria Devys, rue Vallon, cour Chevalier 3.

Mariages. — Gustave Lepoivre, 28 ans, apprêteur, rue Du Guesclin, 41, et Maria Daeninck, 26 ans, blanchisseuse, rue Maillarde, 85. — Pierre Devillers, 25 ans, employé, rue du Congo, 4, et Emma Marbach, 22 ans, bambrochieuse, rue du Congo, 4. — Léon Ryckelynck, 25 ans, pâtissier, rue Nain, 23, et Louise Leleu, 30 ans, couturière, rue de la Gare, 40. — Arthur Vanheule, 22 ans, ourdisseur, rue Cadeau, 57, et Robertine Descamps, 18 ans, tisseuse, rue de France, cour Roussel, 1.

Décès. — *Cyrille Goens, 24 ans, mécanicien, rue St-Louis, 1 et Laure Dubus, 20 ans, soigneuse, rue de Lille, impasse des Arts, 9.* — Alfred Lefebvre, 31 ans, garçon de magasin, rue de l'Epeule, 127, et Philomène Caplette, 31 ans, soigneuse, rue Watt, cour Govaere, 1. — Gustave Leroy, 29 ans, rentreur, rue Monge, 13 et Odile Lerouge, 30 ans, doubleuse, rue Franklin, 38. — Antoine Verhaeghe, 48 ans, tisserand, rue Dampierre, cour Jonville, 19, et Virginie Hoste-elle, 53 ans, journalière, rue Dampierre, cour Jonville, 21.

Déclarations de décès. — Rose Michkind, 7 ans, rue Inkermann, 88. — Auguste Duriez, 71 ans, rue de Blanchemaille. — Rosalie Gequiere, 15 ans, rue d'Alma, fort Fresnoy, 88. — Flore Derveaux, 38 ans, rue des Longues-Haies, 210. — Rachel Boucher, 3 ans, rue de Blanchemaille.

FLERS. — Déclarations de naissances du 17 au 23 juin. — Pierre Tancre, hameau du pavé de Lannoy. — Marie Pollet, hameau de la Place. — Déclarations de décès. — Henriette Marchand, 13 ans, hameau de la Place. — Désire Lienard, cultivateur, 53 ans, hameau de la Cousinerie.

Publications de mariages. — Georges Vanfleuterein, 21 ans, frappeur, et Hélène Vindevogel, 21 ans, fileuse. — Henri Thullier, 33 ans, journalier, et Hoches Bellone, 30 ans, journalière. — Irenée Roland, 27 ans, employé, et Elise Dercoux, 33 ans, employée. — Pierre Cooreman, 23 ans, teinturier, et Jeanne Paulvaiche, 17 ans, journalière.

Mariages. — Henri Soufflet, tulliste, 24 ans et Clémence Leclassemontière, 24 ans. — Florimond Voisin, employé au tramway, 26 ans, et Florine Lenglin, femme de chambre, 24 ans.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 19 au 24 juin. — Henri Seynave, Crétinier. — Alfred Doutreloupe, Haute-Six, rue de la Prairie, 47. — Carlos Ravachol, Grand'-Place, 35. — Déclarations de décès. — Clotilde Labousse, 4 ans, rue de Wervicq, 415. — Angèle Deneire, 2 ans, rue de la Paix, 27.

MOUSCRON. — Déclarations de naissances du 16 au 24 juin. — Angèle Orgaer, Bas-Vousinage. — Cyrille Verschaere, Haut-Judas — Octave Bonte, rue Saint-Pierre, 46. — Jean-Louis De Coninck, Bucquoy. — Henri Tack, Risquons-Tout. — Marguerite Verzelen, Comet. — Maurice Dumpot, Tumpot. — Désiré Haverbeke, rue de la Station, 11. — Joseph Herpol, Risquons-Tout. — Blanche Coussement, Haut-Judas. — Victor Bruffaut, Bois de Chênes. — Ernestine De Bue, Comet.

Mariages. — Deschout Camille, débourreur, 28 ans, à Tourcoing, et Batt Berthe, 23 ans, rattacheuse. — Coutrez Ernest, 32 ans, employé au chemin de fer, et Maerteus Marie, 29 ans, couturière. — Hombert Desire, 24 ans, garçon boulanger, et Delonglez Blanche, 26 ans, couturière.

Décès. — Souvenir Georges, 2 mois, Nouveau Monde. — Forrest Gaston, 6 mois, Bas Vousinage. — Leryckе Alice, 11 mois, bois du Mont-à-Leux. — Bonte Ange, 70 ans, sans profession, rue des Moulins, 7. — Jacquart Jules, 8 ans, rue du Cimetière, 679. — Mestdagh Louise, 54 ans, Haut-Judas. — Dubus Blondine, 3 ans, rue des Moulins, 79. — Vancraeynest Hector, 2 ans, Mont-à-Leux. — De Meyer Georges, 4 mois, chaussée de Menin. — Vandermeulen Ernest, 8 mois, Ghist.

TOURNAI. — Déclarations de naissances du 16 au 21 juin. — Virginie Cambier, r. des Procureurs. — Ernestine Delsencerie, r. Barre St-Brice. — Victor Delhaye, b. Leopold. — Edmond Cornille, ch. de Lille. — Hélène Maleury, b. de Lalaing. — Marcel Monbaillet, r. des Clarisses. — Juliette Vander Ecken, r. du chet d'Antoing. — Henriette Defontaine, r. des Ingers. — Henri Du Cellier, ch. de Lille. — Yvonne Hellin, r. Frimoise. — Alphonse Mahieu, ch. de Willemau. — Marie Michenaud, r. des Chapelets. — Romain Demarquigny, r. Blanchisserie. — Raymond Dericq, ch. de Lille. — Charles Coyx, r. Riffles. — Charles Wimberg, ch. du Follet. — Marguerite Scouflaire, r. du Viaduc. — Emile Comblez, av. de Maire

Publications de mariages. — Léon Delneste, maçon, chemin de Barges et Marie Allard, servante, rue du Fruits-Wagnon. — Arthur Moulron, employé, rue Dame-Odile et Marie Sinet, tailleuse, rue de laTure. — Henri Viehard, boulanger, rue des Six-Filles et Aurélie Bataille, cuisinière, boulevard du Hainaut. — Edouard Descamps, terrassier à Vezon et Angélique Chysels, cuisinière, rue du Glategnies. — Achille Deprez, tailleur, chaussée de Lille et Josephine Lamaid, sans profession à Beauvais. — Auguste Delcroix, carreleur, chaussée d'Antoing et Juliette Parfait, fileuse, chaussée d'Antoing. — Eugène Brouwer, employé au Palais à Ixelles et Mathilde Vercruysse, sans profession, rue des Meules.

Jean Deplechin, gazier, à Kim et Marie Davinage, épicière, rue de la Marnière. — Amédée Derasse, serrurier, quai du marché au Poisson et Marie Defarroqua, ménagère, à Roubaix. — Charles Bodart, sellier, chaussée de Lille et Marie Dujardin, femme de chambre, à Frouvelle. — Jean Lochet, charbonnier, à Saint-Gaultier et Marie Braem, fileuse, rue Jacquemart, à Tournai. — Emile Boulanger, négociant en vins, rue de la Madeleine et Augustine Delannoy, sans profession, rue Saint-Martin.

Mariages. — François Carpreaux, 19 ans, maçon, ch. d'Antoing, et Florence Claus, 26 ans, serv., pl. St-Jean. — Charles Leroy, 21 ans, loueur de voitures, terr. St-Brice, et Laurentine Mahiez, 20 ans, s. prof., terr. St-Brice. — Jules Herbe, 32 ans, plumassier, r. des Récollets, 27, et Philomène Juste, 23 ans, serv., à Hollain. — Jules Denis, 23 ans, empl., à Fresnes (Nord), et Georgine Duval, 17 ans, taill., r. du Parc. — Herman Delives, 35 ans, agent d'assurances, à Maubray, et Eugénie Bonte, 34 ans, taill., r. St-Bruno.

Déclarations de décès. — Léopoldine Lemaire, 8 mois, rue Haigne. — Thérèse Debève, 76 ans, servante, chaussée d'Andenarde. — Victor Dupont, 75 ans, rentier, rue des Augustins. — François Plateau, 44 ans, tanneur, rue Claquedent. — Marie Gallez, 21 ans, bonnetière, rue Piquet. — Hélène Bodar, 4 ans, ch. du Tir à la Cible. — Fidelme Glorieux, 64 ans, sans prof., quai des Frères-Haghe. — Marie Fouré, 44 ans, rue de la Madeleine. — Leonie Handar, 1 mois, ch. du Tir à la Cible. — Walter Vlaeminck, 16 mois, rue des Bouchers-Saint-Jacques. — Gabrielle Godart, 2 ans, charmarteuse, terr. de la Madeleine. — François Delfosse, 5 mois, ch. de la Basse-Couture.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 10 au 16 juin. — Louis Lamblin, à la Bassée. — Déclarations de décès. — Victorine Villez, 65 ans, ménagère, rue des Chaucronniers. — Jules Lobbestael, 1 an, à la Vignette. — Alphonse Lefebvre, 42 ans, prêtre, au Biaton.

BOUSBECQUE. — Déclaration de naissance du 19 au 26 juin. — Néant. — Déclarations de décès. — Marie Delahousse, 14 ans, rue des Processions. — Pharaïlde Vermersch, 17 jours, au Crumesse. — Marie Soen, 1 mois 18 jours, rue de Roncq. — Paul Houssoy, 4 mois, au Crumesse. — Alice Catteau, 8 jours, au Crumesse.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 25 juin. — Saint-Venant Flore, rue Varna. — Jean-François Joye, rue Saint-Pierre. — Mariage. — Charles Trachez, 23 ans, employé de commerce et Clementine Bouckhuyt, 21 ans, épouseuse.

MENIN. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Pauline Six, rue de la Prairie, 47. — Carlos Ravachot, Grand'-Place, 35. — Déclarations de décès. — Clotilde Labousse, 4 ans, rue de Wervicq, 415. — Angèle Deneire, 2 ans, rue de la Paix, 27.

MOUSCRON. — Déclarations de naissances du 16 au 24 juin. — Angèle Orgaer, Bas-Vousinage. — Cyrille Verschaere, Haut-Judas — Octave Bonte, rue Saint-Pierre, 46. — Jean-Louis De Coninck, Bucquoy. — Henri Tack, Risquons-Tout. — Marguerite Verzelen, Comet. — Maurice Dumpot, Tumpot. — Désiré Haverbeke, rue de la Station, 11. — Joseph Herpol, Risquons-Tout. — Blanche Coussement, Haut-Judas. — Victor Bruffaut, Bois de Chênes. — Ernestine De Bue, Comet.

Mariages. — Deschout Camille, débourreur, 28 ans, à Tourcoing, et Batt Berthe, 23 ans, rattacheuse. — Coutrez Ernest, 32 ans, employé au chemin de fer, et Maerteus Marie, 29 ans, couturière. — Hombert Desire, 24 ans, garçon boulanger, et Delonglez Blanche, 26 ans, couturière.

Décès. — Souvenir Georges, 2 mois, Nouveau Monde. — Forrest Gaston, 6 mois, Bas Vousinage. — Leryckе Alice, 11 mois, bois du Mont-à-Leux. — Bonte Ange, 70 ans, sans profession, rue des Moulins, 7. — Jacquart Jules, 8 ans, rue du Cimetière, 679. — Mestdagh Louise, 54 ans, Haut-Judas. — Dubus Blondine, 3 ans, rue des Moulins, 79. — Vancraeynest Hector, 2 ans, Mont-à-Leux. — De Meyer Georges, 4 mois, chaussée de Menin. — Vandermeulen Ernest, 8 mois, Ghist.

TOURNAI. — Déclarations de naissances du 16 au 21 juin. — Virginie Cambier, r. des Procureurs. — Ernestine Delsencerie, r. Barre St-Brice. — Victor Delhaye, b. Leopold. — Edmond Cornille, ch. de Lille. — Hélène Maleury, b. de Lalaing. — Marcel Monbaillet, r. des Clarisses. — Juliette Vander Ecken, r. du chet d'Antoing. — Henriette Defontaine, r. des Ingers. — Henri Du Cellier, ch. de Lille. — Yvonne Hellin, r. Frimoise. — Alphonse Mahieu, ch. de Willemau. — Marie Michenaud, r. des Chapelets. — Romain Demarquigny, r. Blanchisserie. — Raymond Dericq, ch. de Lille. — Charles Coyx, r. Riffles. — Charles Wimberg, ch. du Follet. — Marguerite Scouflaire, r. du Viaduc. — Emile Comblez, av. de Maire

Publications de mariages. — Léon Delneste, maçon, chemin de Barges et Marie Allard, servante, rue du Fruits-Wagnon. — Arthur Moulron, employé, rue Dame-Odile et Marie Sinet, tailleuse, rue de laTure. — Henri Viehard, boulanger, rue des Six-Filles et Aurélie Bataille, cuisinière, boulevard du Hainaut. — Edouard Descamps, terrassier à Vezon et Angélique Chysels, cuisinière, rue du Glategnies. — Achille Deprez, tailleur, chaussée de Lille et Josephine Lamaid, sans profession à Beauvais. — Auguste Delcroix, carreleur, chaussée d'Antoing et Juliette Parfait, fileuse, chaussée d'Antoing. — Eugène Brouwer, employé au Palais à Ixelles et Mathilde Vercruysse, sans profession, rue des Meules.

Jean Deplechin, gazier, à Kim et Marie Davinage, épicière, rue de la Marnière. — Amédée Derasse, serrurier, quai du marché au Poisson et Marie Defarroqua, ménagère, à Roubaix. — Charles Bodart, sellier, chaussée de Lille et Marie Dujardin, femme de chambre, à Frouvelle. — Jean Lochet, charbonnier, à Saint-Gaultier et Marie Braem, fileuse, rue Jacquemart, à Tournai. — Emile Boulanger, négociant en vins, rue de la Madeleine et Augustine Delannoy, sans profession, rue Saint-Martin.

Mariages. — François Carpreaux, 19 ans, maçon, ch. d'Antoing, et Florence Claus, 26 ans, serv., pl. St-Jean. — Charles Leroy, 21 ans, loueur de voitures, terr. St-Brice, et Laurentine Mahiez, 20 ans, s. prof., terr. St-Brice. — Jules Herbe, 32 ans, plumassier, r. des Récollets, 27, et Philomène Juste, 23 ans, serv., à Hollain. — Jules Denis, 23 ans, empl., à Fresnes (Nord), et Georgine Duval, 17 ans, taill., r. du Parc. — Herman Delives, 35 ans, agent d'assurances, à Maubray, et Eugénie Bonte, 34 ans, taill., r. St-Bruno.

Déclarations de décès. — Léopoldine Lemaire, 8 mois, rue Haigne. — Thérèse Debève, 76 ans, servante, chaussée d'Andenarde. — Victor Dupont, 75 ans, rentier, rue des Augustins. — François Plateau, 44 ans, tanneur, rue Claquedent. — Marie Gallez, 21 ans, bonnetière, rue Piquet. — Hélène Bodar, 4 ans, ch. du Tir à la Cible. — Fidelme Glorieux, 64 ans, sans prof., quai des Frères-Haghe. — Marie Fouré, 44 ans, rue de la Madeleine. — Leonie Handar, 1 mois, ch. du Tir à la Cible. — Walter Vlaeminck, 16 mois, rue des Bouchers-Saint-Jacques. — Gabrielle Godart, 2 ans, charmarteuse, terr. de la Madeleine. — François Delfosse, 5 mois, ch. de la Basse-Couture.

L'un des Gérants: ALFRED MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Annonces Légales

Etude de Me Léon POISSONNIER, notaire à Roubaix.

Formation de Société

I.

Suivant acte reçu par Me Léon POISSONNIER, notaire à Roubaix, soussigné, assisté de témoins, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, portant la mention: « Enregistré à Roubaix le huit juin 1898, f° 3, c° 17 et suivantes. Reçu trois francs soixante-quinze centimes, décimes compris. (Signé): GRIMPRET »

M. François ERNOULT, teinturier-appréteur,

Ayant agi tant en son nom personnel, qu'au nom et comme mandataire, suivant procuration notarie, de M. Louis CORDONNIER, fabricant de tissus,

M. Edouard D'HALLUIN, fabricant de tissus,

M. Firmin DUBAR, fabricant de tissus,

M. Florentin ELOY-REQUILART, fabricant de tissus,

M. Pierre BASTIN, filateur,

Et M. l'abbé Henri VASSART, professeur de sciences,

Tous demeurant à Roubaix,

Ont établi les statuts d'une société anonyme ayant pour objet,

4° La création et l'exploitation à Roubaix: (a) d'écoles professionnelles de toutes les sciences et arts appliqués à l'industrie; (b) de maisons de famille pour y recevoir, loger et nourrir les étudiants; (c) de tous cabinets et laboratoires de physique, chimie, mécanique et vétérinaire, pour y faire toutes opérations d'analyses, d'expertises et de conditionnement de marchandises;

2° L'acquisition, la prise à loyer ou l'édification de tous immeubles, l'achat ou la location de tous biens mobiliers, matériel et cætera.

La société a pour dénomination:

Institut Technique Roubaisien

La durée de la société est de trente années ayant commencé à courir du jour de sa constitution définitive.

Cette durée peut être prorogée ou restreinte par décision de l'assemblée générale extraordinaire dans les cas prévus par les statuts.

Le siège social est fixé à Roubaix, rue du Collège, n° 37, mais il peut être transporté dans tout autre endroit de ladite ville par décision du Conseil d'administration.

Le fonds social est fixé à la somme de sept cents francs divisé en sept actions de cent francs chacune qu'ont été souscrites par chacun des fondateurs sus-nommés, à raison d'une par chacun d'eux.

Chaque action donne droit sans distinction à une part égale dans les bénéfices et dans la propriété du fonds social.

Le montant intégral des actions a été payé aux mains de M. Firmin DUBAR.

Elles sont nominatives de un à sept, extraites d'un registre à souches, frappées du timbre de la société et signées par le Président du Conseil d'administration.

Le capital social pourra être augmenté, mais en vertu seulement d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'administration et dans les conditions arrêtées par lui.

Les actions sont nominatives, elles ne pourront être cédées que de l'agrément du Conseil d'administration à un tiers accepté par lui.

Au cas où l'acquéreur présenté par l'actionnaire ne serait pas agréé par le Conseil d'administration, l'actionnaire serait tenu de céder son action à un acquéreur présenté par le Conseil d'administration pour le prix qui serait fixé d'avance par le Conseil d'administration et, à défaut de fixation, pour la valeur nominale du titre.

La cession des actions a lieu par une déclaration de transfert inscrite sur les registres de la société.

Les dividendes de toute action sont valablement payés au porteur du titre.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe.

En cas de décès d'un associé, la société ne serait pas dissoute, mais les héritiers devraient dans le mois de la notification du décès désigner l'un d'eux ou un tiers pour reprendre l'action de leur auteur; au cas où le successeur présenté ne serait pas agréé par le Conseil d'administration, celui-ci aurait le droit, soit de désigner l'un des héritiers auquel ses co-héritiers seraient tenus de céder leur part, soit de présenter un acquéreur auquel lesdits héritiers ou ayants-droit seraient tenus de vendre la part de leur auteur aux conditions ci-dessus indiquées.

La société est administrée par un Conseil composé de trois membres choisis parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale. Les fonctions des administrateurs durent six ans; ils sont rééligibles. Néanmoins le premier Conseil d'administration n'est pas soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Il est composé de:

François ERNOULT, président,

M. Edouard D'HALLUIN, secrétaire,

M. Firmin DUBAR, trésorier,

Tous trois sus-nommés et qui ont accepté.

Ces fonctions dureront trois années.

Pour les conseils d'administration, autres que le premier désigné par les statuts pour trois ans, le président, le secrétaire et le trésorier seront désignés par le Conseil d'administration pour la durée de l'administration (six ans).

Pour délibérer valablement, le Conseil d'administration doit être composé de ses trois membres présents ou représentés; ses décisions sont prises à la majorité. Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux rédigés sur un registre qui sera signé des administrateurs ou des mandataires.

Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la société, la représenter au regard des tiers.

Il a notamment les pouvoirs suivants:

Il touche les sommes dues à la société; accepte, acquitte, souscrit ou endosse tous effets de commerce;

Il représente la société devant les tribunaux, tant en demandant qu'en défendant;

Il a qualité pour procéder à des achats ou ventes de rentes ou valeurs mobilières quelconques, à tous meubles ou immeubles, consentir tous échanges portant les mêmes biens, prendre ou donner à bail tous biens et immeubles;

Il peut transiger, compromettre, se désistir, avec ou sans paiement, toutes mainlevées d'opposition, d'inscriptions hypothécaires, tous désistements de privilèges, hypothèques et actions résolutoires;

Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale et prépare les répartitions de dividendes; il convoque les assemblées tant ordinaires qu'extraordinaires et arrête leur ordre du jour.

Les administrateurs doivent être pendant toute la durée de leur mandat, propriétaires d'une action au moins.

Le Conseil d'administration peut choisir soit dans son sein, soit parmi les actionnaires, soit parmi les étrangers à la société, un ou plusieurs directeurs chargés de veiller à l'exécution de ses décisions.

Les pouvoirs du ou des directeurs sont déterminés par la délibération qui les nomme ou par une délibération ultérieure; ils sont essentiellement révocables.

Chaque année, l'assemblée générale nomme deux commissaires associés ou non, chargés de faire un rapport à l'assemblée générale de l'année suivante sur la situation de